

# Infos/Com INFRAPOLE Lorraine

# Compte rendu de la **RÉUNION DP** DU 25 JANVIER 2017

Réunion présidée par M. ARADAS-DET, assisté de M. DUCH-RRH.

# Co 2017 et MLA

Le CO sera fourni le 07/02 lors de la prise de connaissance des notations. MLA pour 2017 : 868 Agents.

# Forfait jour

Seuls les postes à partir de la qualification E seront concernés par le forfait jour, Pour l'instant les postes concernés ne sont pas encore définis.

Pour L'UNSA-Ferroviaire: A Maintenance et Travaux, les encadrants du titre III travaillent pour la plupart bien au-delà de la durée réglementaire de travail, parfois plus de 50 heures par semaine, avec une charge de travail et un traitement de mails engageant chaque jour leur responsabilité notamment en matière de sécurité. Pour l'UNSA Ferroviaire, le forfait-jour aurait pu être l'occasion de s'interroger sur leur charge de travail, les effectifs insuffisants, au regard des très nombreuses tâches (notamment de veille et de contrôle) qui se sont ajoutées au fil des années, au regard des allongements de parcours et de la massification et industrialisation des chantiers qui génèrent des organisations complexes. Le Forfait-Jour aurait pu être un levier de transformation de la culture de l'Entreprise. Il aurait pu garantir la souplesse aux salariés et renforcer leur qualité de vie au travail.

Malheureusement, fin décembre, la Direction a décidé de passer en force, sans accord avec les organisations syndicales.

L'UNSA-Ferroviaire ne pouvait pas signer un accord qui laisse aux seuls DET le pouvoir de décider de « l'éligibilité ou non » des postes au forfait jours ! à suivre...

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- 203 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

# Embauches

Il est prévu 60 embauches pour 2017. Dans le même temps, l'Etablissement prévoit le départ de 55 agents à la retraite

L'UNSA-Ferroviaire rappelle, comme elle l'a déjà fait dans sa déclaration liminaire que la compensation des départs en retraite depuis ces deux dernières années ne suffira pas à contrebalancer les nombreux départs de la dernière décennie. Une transmission correcte des compétences semble déjà très difficile, voire impossible.

#### Formation

Vu le manque de formateur interne , l'entreprise ferait appel à une aide extérieure tel que des formateurs issus de l'Armée. En avant les troupes !

Pour le cursus des agents SE, l'Etablissement ne s'interdit pas de les envoyer en formation chez SFERIS. (filiale de SNCF)

**L'UNSA-Ferroviaire** s'interroge sur la qualité de cette formation. Quel est le cahier des charges de cette formation ? Conditions de cette formation ? Beaucoup de questions et peu de réponses.

Rappelons que la fermeture de 50 % des centres de formation fut une des premières décisions des Territoires de Production mis en place en 2010!

Déjà très éloignés des réalités du terrain, nous en payons maintenant le prix fort.

**Dernière minute**: sur 5 recrutements d'anciens militaires formateurs en cours au niveau national. 3 n'ont pas passé le barrage des tests psychotechniques.

Cela nous laisse songeurs et perplexes sur notre trop long et complexe parcours de recrutement!!

#### Vêtements de travail.

C'est monsieur K... qui remplacera la gestionnaire de vêtement

L'UNSA-Ferroviaire avait demandé un renforcement de ce poste.

A la place, une tache supplémentaire se rajoute : gérer les commandes des vêtements de travail.

Espérons que des moyens supplémentaires lui seront attribués lorsque nécessaire.

#### ASP en sortie d'astreinte

Possibilités en fonction de la règlementation, voir IN 7681;

**L'UNSA-Ferroviaire** invite les agents SE à appliquer l'in7681 lors de leur sortie d'astreinte.



# Intérimaires

L'établissement est tenu par la DMT NEN d'utiliser des intérimaires. Cette démarche permettrait de tester des agents et de créer un vivier pour de futures embauches.

Un vivier d'agents pourquoi pas!

Mais entre les intentions et la réalité, il y a souvent un monde.

Nos doutes se sont confirmés dans d'autres Etablissements, pas de recrutement à l'horizon, mais conservation de ce personnel pour sa souplesse d'utilisation.

**L'UNSA-Ferroviaire** réaffirme donc sa ferme opposition à l'utilisation d'intérimaires en brigade équipe VOIE, SE, SM ou CAT.

Motif principal : la responsabilité devant les risques ferroviaires.

Qui est vraiment responsable ?

### Pour la délégation UNSA-Ferroviaire :

✓ Laurent GOUGNOT,
 ✓ Stéphane HALLER,
 ✓ Philippe MARQUISE,
 Parcours SEG BLAINVILLE
 Equipe Voie de BLAINVILLE
 Parcours SEG WOIPPY TRIAGE

✓ Jean-Christophe WITTMANN Parcours SEG BLAINVILLE

✓ Pierre BERTRAND, Représentant syndical (Parcours SEG METZ-SABLON)

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

23 MARS 2017

Merci d'adresser vos questions avant le 10/03/2017 à la délégation UNSA.

Retrouvez toutes les infos et nos tracts sur notre site :

http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/

UNSA Ferroviaire Lorraine:

Gare de Metz - Porte F- 203 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

# Déclaration liminaire UNSA-Ferroviaire DP du 25 01 17

Monsieur le directeur, chers collègues,

Selon la tradition, nous profitons de cette première séance des DP 2017 pour adresser les meilleurs vœux de l'UNSA-Ferroviaire à tous les Cheminots et à leur famille.

Nous souhaitons la bienvenue dans cette Instance à notre nouveau Directeur d'Etablissement en formulant également des vœux sur la qualité du dialogue social à venir.

Nous avons connu une fin d'année 2016 dramatique avec l'accident mortel de notre ami et collègue, José Garcia, agent SE, heurté par une circulation ferroviaire lors d'une sortie d'astreinte.

Personne appréciée et estimée, cet agent aurait dû fêter en famille ses 50 ans au cours de ce mois.

L'UNSA- Ferroviaire tient à exprimer tout son soutien à sa famille et à ses collègues.

Malheureusement, le travail à SNCF Réseau tue encore!

L'UNSA Ferroviaire ne cesse de dire depuis des années que le manque de personnel, la pression sur la production, l'allongement des parcours, les déplacements nombreux et l'augmentation du travail de nuit sans simultanée, fragilisent les agents et leur sécurité.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la sécurité ferroviaire a toujours été le fondement de notre culture cheminote ! La réglementation, tant sur les circulations, que le matériel, l'entretien ou l'organisation du travail, consiste en un cadre global devant garantir la sécurité des circulations et des personnes dans le périmètre de l'activité ferroviaire.

Notre premier message fort, Monsieur le Directeur, vous l'aurez compris est de vous demander d'afficher la sécurité comme priorité de notre Etablissement.

Pour l'UNSA-Ferroviaire c'est une nécessité, il faudra vous en donner les moyens.

Le budget, l'industrialisation et la sous-traitance doivent bien passer au second plan.

Même si la sécurité est fondamentale, la formation, l'intégration des jeunes embauchés, le transfert des compétences la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, les relations avec l'Infralog, la cohésion des pôles, la reconnaissance, les notations, l'organisation du fonctionnement de l'Etablissement sont également des objectifs stratégiques importants.

Pour l'UNSA-Ferroviaire de nombreux rendez-vous sur ces sujets ont été manqués par l'entreprise.

Surtout, Monsieur le Directeur, ne passez pas vous aussi à côté de l'essentiel : l'humain

Il s'agit bien de l'élément central et fondamental de tous ces sujets.

En 2016, les embauches ont été supérieures aux départs en retraite.

L'UNSA ne peut que s'en féliciter!

Mais ceci étant dit, ce n'est encore pas suffisant pour combler un déficit de recrutement qui existe depuis de longues années et pour remplacer les nombreux postes vacants dans toutes les équipes.

La courbe démographique nous montre que de nombreux départs se profilent dans un avenir très proche. Pour ne pas perdre notre savoir-faire et avoir un transfert de compétences acceptable, il est impératif que ce niveau de recrutement se prolonge sur ces prochaines années.

C'est vital pour notre avenir.

Monsieur le Directeur, chers collègues, merci de votre attention.

